

Bien vivre à

Avril 2016



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS MENSUEL

SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Respect des lieux publics
Dépôts de pain
Stockage et distribution
de comprimés d'iodure
de potassium
Conseil du jardinier
Recette du mois
Concours de belote
Etat Civil
Rappel sur la réglementation
funéraire
Télévision HD
Exposition Jurassic Dinosaures
A.P.E.A.I
Agendas des associations

Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac
Hélène Certain Madern
Albert Cigagna
Délia Sartor
Eric Tritz
Florence Vexenat

Rédaction administrative

Maryse Bordes
Nathalie Mailleau

DULIEUX - BOCCALINI

DUO ACCORDEON - BATTERIE

L'USINE THÉÂTRE
vous invite

BAL
POPULAIRE

MUSIQUES DU MONDE - JAZZ - ROCK
DIDIER DULIEUX / ERIC BOCCALINI
SOUS DES AIRS DE MUSETTE
VOUS DONNENT DES FOURMIS
DANS LES JAMBES...!

Le Samedi
30 Avril 2016
MAZÈRES SUR SALAT
19H00

SANDWICH
BUVETTE

GRATUIT



Journal N° 2-0328627-0328628 qui paraît sur la voie publique



BAZARAZ MOUHAN

BAZARAZ MOUHAN

Notre nouveau territoire intercommunal Aspet - Saint-Martory - Salies-du-Salat

Le Préfet de la Haute Garonne a fixé le schéma départemental de coopération intercommunale. Le seuil démographique a été fixé par la loi du 7 août 2015 à 15000 habitants pour constituer la nouvelle communauté de communes.

Le texte de loi fixe la mise en place de celle-ci au 1^{er} janvier 2017.

Notre nouveau territoire intercommunautaire sera composé des communes des territoires d'Aspet (21 communes), Saint-Martory (12 communes), Salies du Salat (22 communes) au total 55 communes et 17454 habitants.

Le conseil communautaire sera composé de 70 élus, chaque commune aura au moins 1 élu.

Le nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale verra ses compétences obligatoires renforcées :

- aménagement de l'espace dont le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sauf opposition des communes.
- développement économique dans le cadre du schéma régional.
- transfert de toutes les zones d'activité existantes.
- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
- promotion du tourisme dont la création d'office du tourisme.
- aménagement entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

La compétence de la "gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" (GEMAPI), devra être prise automatiquement au 1^{er} janvier 2018 (transfert de compétence de l'Etat)

Les compétences optionnelles :

- Eau
- Assainissement

deviendront obligatoires au 1^{er} janvier 2020.

La communauté de communes doit choisir d'exercer dans le cadre d'actions d'intérêt communautaire trois des compétences parmi les huit :

- protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de l'énergie.
- politique du logement et du cadre de vie.
- création, aménagement et entretien de la voirie.
- construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.
- action sociale (aide à domicile, soins infirmiers, enfance / jeunesse, petite enfance)
- assainissement (jusqu'au 1^{er} janvier 2020)
- eau (jusqu'au 1^{er} janvier 2020)
- création et gestion de maisons de services au public.

Elle peut également décider de prendre d'autres compétences dites facultative qu'elle définit comme d'intérêt communautaire.

L'intérêt communautaire est décidé en conseil communautaire à la majorité des 2/3.

Les 3 communautés de communes existantes ont mis en place des groupes de travail pour faire un état des lieux des compétences exercées par chacune, examiner la réalité de la fiscalité appliquée sur chaque territoire et réfléchir sur les solutions pour l'unification de la fiscalité entre communes et communautés, voir le processus pour le nom, décider du lieu du siège.

Malgré le manque de concertation avec les élus locaux, la précipitation pour mettre en œuvre cette réforme, un calendrier très serré, nous allons nous engager pour gagner ce challenge.

Nous sommes confrontés à un vrai défi pour notre territoire. Les enjeux sont importants : construire une communauté de communes dynamique porteuse de projets pour son développement, pour l'emploi à préserver et à créer. Nous devons faire preuve de créativité, d'innovation pour utiliser le potentiel touristique, culturel, humain, le savoir-faire de notre territoire. Mutualiser les moyens humains et matériels pour faire plus et mieux au service de toute la population, dans sa diversité, pour tous les âges de la vie. Faire vivre les solidarités et la citoyenneté au travers de notre histoire, de notre patrimoine, de nos valeurs, celles de la République. Les enfants, la jeunesse doivent être au cœur de notre projet pour leur permettre en toute conscience de devenir des citoyens libres, de décider de la société dans laquelle ils veulent vivre et dans un monde en paix. Nous ne partons pas de rien, il existe déjà depuis de nombreuses années des liens, des structures comme le SIVOM qui ont forgé des relations sur nos territoires, démontré leur efficacité en matière de service public et ouvrir le champ du possible. Notre territoire auquel nous sommes attachés se construit aujourd'hui et il sera ce que nous en ferons ensemble !

Bien à vous.

Le Maire,
Jean-Claude Dougnac



Dépôts de pain

Dans l'attente d'une réouverture éventuelle de la boulangerie, deux dépôts de pain artisanal sont ouverts sur la commune :

- ◆ Tabac Presse chez Dolly (toute la semaine du lundi au dimanche).
- ◆ Café des Sports (du lundi au vendredi, le matin).

Respect des lieux publics

La propreté du village est l'affaire de tous. Afin de garantir la propreté des espaces publics, il appartient à chacun de respecter les espaces verts, notamment le quai du Salat, trop fréquemment souillé par les déjections canines. Merci de bien vouloir éviter ces désagréments ainsi que le vagabondage des animaux de compagnie.

Vide ta chambre

Un vide ta chambre est organisé par l'APE les ENFANTS DU SALAT:

**le Dimanche 10 avril 2016 de 9 h à 17 h
dans la salle du 1^{er} Mai**

L'entrée est gratuite, des animations et buvette avec petite restauration seront mises à disposition.

Ce vide ta chambre concerne la vente de jeux et jouets, vêtements et chaussures pour enfants, livres jeunesse et matériels de puériculture...

L'emplacement de 2x2 m, avec chaise et table fournies est à 5 € (3,50 € pour les adhérents).

Pour les inscriptions et pour des renseignements supplémentaires téléphonez au 06.37.98.58.98, ou par mail : www.apelesenfantsdusalat.com ou adressez-vous à la Mairie de Mazères-sur-Salat.

Stockage et distribution de comprimés d'iodure de potassium

Le redécoupage cantonal du 13 février 2014, intervenu par la loi n°2013-403 du 17 mai 2013, a justifié une mise à jour administrative du dispositif fixant les modalités de stockage et de distribution des comprimés d'iodure de potassium destinés à la population de la Haute-Garonne.

Les comprimés d'iodure de potassium sont désormais stockés dans deux plateformes situées en Haute-Garonne. Ces modalités de gestion répondent à trois exigences : la garantie de la conservation de ces produits pharmaceutiques, la traçabilité des produits et la facilité de remobilisation des stocks. La distribution à la population est organisée par les Maires, et la procédure intégrée dans le Plan Communal de Sauvegarde. La délivrance des comprimés s'effectue dans le cadre privé et familial. Des lots spécifiques de comprimés sont prévus pour les établissements de santé. Rappelons que cela concerne les risques liés à l'accident nucléaire.

ASA

- * **Samedi 2** : marche à Mane, Parcours du cœur
- * **Mercredi 13** : Marche + repas à Betchat, RDV 8h45
- * **Les 21, 22 et 23** : Fêtes du 20^{ème} anniversaire de l'ASA à Salies.



Mairie
31260 MAZERES-SUR-SALAT
asa22260@gmail.com
<http://les-parcours-du-coeur-centreblog.net>

Samedi 2 avril à Mane

Rendez-vous à la salle des fêtes
à partir de 8h30, en fonction de l'horaire de votre parcours
(essayez d'être là ½ heure avant le départ)

Inscription : 5€

1€ obligatoire pour la Fédération Française de Cardiologie

4€ pour les grillades+vin+café si vous le désirez (vous amenez le reste de votre pique-nique, votre pain, vos couverts)

Avant le départ :

- prise de tension, collation légère offerte.

- Prenez le petit imprimé rappelant les consignes de sécurité.

Cette année, plusieurs circuits de même distance sont proposés afin de diminuer le nombre de marcheurs par groupe.

9h00 : grands circuits de 10 à 13 km

9h30 : circuits de 8 à 10 km

10h00 : circuits de 6 à 8 km

11h00 : petits circuits de 3 à 5km

12h30 : rendez-vous à la salle des fêtes pour un apéritif offert à tous



Ne présumez pas de vos forces, il ne s'agit en aucun cas d'une compétition.

Le but de la manifestation est de prendre conscience que tout le monde peut pratiquer une activité physique à condition de l'adapter à son propre état.

Il serait prudent de vous munir d'une carte portant les n° de téléphone des personnes à prévenir en cas d'accident, des traitements médicaux en cours, de votre carte vitale, de votre carte ASA pour les adhérents.

Cette manifestation est ouverte à tous, adhérents ou non.

Il est impératif de respecter les consignes données par les accompagnateurs.

J'aime mon cœur, j'en prends soin.



Conseil du jardinier

- Framboisiers et fraisiers se plantent maintenant,
- Greffer les arbres fruitiers,
- Bouturer,
- Installer également vos haies, vos conifères, vos arbres et arbustes persistants, rosiers en conteneurs.

M.C.S Montagne

Les randonnées du mois :

- ◆ Samedi 9 avril : départ 7h pour Montagne de Lege, accès par Binos
Les responsables :
Y. Cazes 06.14.78.14.00
C. Saint-Blancat 09.66.83.26.58
- ◆ Mercredi 13 avril : départ 7h pour Bouirex, accès par Le Col de Cat-chaudegue.
Les responsables :
V. Bonzom 06.82.23.14.31
D. Girod 05.61.90.39.42
- ◆ Samedi 23 avril : départ 7h pour Sommet d'Antenac accès par May-regne.
Les responsables :
C. Arauz 06.82.06.77.30
B. Cottet 05.61.87.77.76

Panna Cotta à la Violette

Ingrédients pour 6 personnes :

2 feuilles de gélatine

500 g de crème fraîche liquide entière (50 cl)

120 g de sucre à la violette ou de bonbons à la violette

2 pointes de couteau de colorant alimentaire en poudre Violet Myrtille (facultatif)

Recette :

Réhydratez la gélatine 10 minutes dans de l'eau froide.

Dans une casserole, mettez la crème liquide et le sucre ou les bonbons à la violette. Portez à ébullition tout en remuant au fouet pour aider les bonbons à se dissoudre. Ajoutez le colorant et mélangez bien. Retirez du feu.

Pressez les feuilles de gélatine entre vos mains pour bien les essorer. Incorporez-les à la crème bien chaude et fouettez soigneusement pour dissoudre la gélatine.

Versez dans des verrines et laissez refroidir avant de les mettre 6 heures au réfrigérateur.

Concours de belote

Tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois au
Café des Sports à partir de 20 h 45 -
Ambiance conviviale.

Etat Civil

Décès :

Mme Georgette CEP veuve LACROIX
décédée le 12 mars 2016 à Blagnac (31)

LES RENDEZ-VOUS DU BOXING CLUB DU SALAT

Samedi 26 Mars s'est déroulée la compétition de boxe éducative à la salle du 1^{er} Mai 82 boxeuses et boxeurs des différents clubs étaient au RDV : Condom, Plaisance, Austerive, Saint Cricq, ASBLM 32, le B.C.T. de Toulouse Bagatelle Multi Boxe, le RCMT et le Club de MAZERES.

Voici les résultats de nos Boxeurs :
Bastien PAILHA et
Djenhna KCHERIF, Assauts sans décision

Thomas SIMON, perdu aux points
Thomas JOSEPH, gagné aux points
Dedieu Koper Emilie 2 rencontres : une victoire aux points, une victoire par abandon

Bravo à nos jeunes !

La prochaine compétition :

**Le challenge de la ville de
MAZERES
aura lieu**

**Samedi 21 MAI 2016
Salle du 1^{er} Mai sur 2 RINGS**

Clôture des organisations à Mazères-sur-Salat :
samedi 4 juin 2016

Un déplacement est également prévu sur IDRON pour l'ECOLE DE BOXE

Samedi 16 Avril 2016 l'après-midi

Un combat amateur sera assuré par Anthony Lemarie, Boxeur du Club de Mazères-sur-Salat. Ce sera pour ce jeune une deuxième occasion de remporter un combat amateur comme il a pu le faire sur Toulouse en ce début d'année 2016. Son combat amateur s'organisera le soir même. Nous lui souhaitons tous une bonne chance.

Pour obtenir des informations complémentaires sur ces rendez-vous, vous pouvez contacter Mr Juan Rodriguez, Président du Club au 06.12.49.46.62



Rappel sur la réglementation funéraire

Nous vous rappelons les dispositions applicables en matière d'inhumation conformément à la législation en vigueur.

-Personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles : à défaut de désignation par le défunt, il s'agit de toute personne qui, par le lien stable et permanent qui l'unissait à la personne défunte, apparaît ou peut être présumée la meilleure interprète des volontés du défunt.
En cas de contestation sur les conditions de funérailles, celle-ci doit être tranchée par le tribunal d'instance.

-Conditions d'inhumation dans une concession familiale: il s'agit du concessionnaire lui-même, de son conjoint, de ses ascendants et descendants ainsi que de leur conjoints, de ses alliés, de ses

enfants adoptifs, voire d'une personne étrangère à la famille avec laquelle le concessionnaire était uni par des liens d'affection et de reconnaissance.

Le concessionnaire est responsable de la mise en œuvre du droit à l'inhumation et peut nommément exclure certains parents. En cas d'absence de testament, la concession se trouve alors en état de division perpétuelle entre les héritiers, chacun ayant des droits égaux. En revanche, il ne peut en être de même pour le concubin, qui est juridiquement étranger à la famille. L'inhumation de celui-ci dans la concession familiale ne peut en effet avoir lieu que si l'ensemble des ayant-droits l'accepte et si cette inhumation ne paraît pas contraire aux volontés qui auraient pu être exprimées par le fondateur de la concession.

Télévision Haute Définition

Nous vous rappelons que le 05 avril 2016 la haute-définition de la télévision numérique terrestre sera présente sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cela concerne les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau. Le passage à la TNT HD permet une meilleure qualité d'image.

Ce passage implique pour le téléspectateur une démarche:

- d'abord, une vérification préalable et, au besoin, une adaptation de son équipement,
- le 05 avril, un réglage de téléviseur,
- si l'on capte la télévision par l'antenne râteau, il faudra en effet disposer d'un téléviseur compatible TNT HD pour continuer à la recevoir après le 05 avril.

Le site internet www.recevoirlatnt.fr contient des informations, des bandes-annonces et vidéos tutoriels concernant la TNT HD.

Pour aider les publics les plus fragiles, l'ANFR met à disposition des aides:

- Une aide à l'équipement TNT HD, d'un montant de 25 euros TTC, pour les personnes exonérées de la contribution à l'audiovisuel public.
- Une assistance de proximité, avec l'intervention gratuite à domicile d'un facteur pour aider les foyers composés de personnes de plus de 70 ans, ou ayant une incapacité permanente de plus de 80%, à brancher leur adaptateur TNT HD préalablement acquis et à leur montrer comment procéder à une recherche des chaînes. Une prise de rendez-vous est nécessaire en appelant le n° 0970 818 818. (appel non surtaxé)

Ecole de Rugby

- Samedi 09 avril : Tournoi Galau pour les moins de 6 ans à Carbonne.

- Samedi 09 avril : Les moins de 12 ans et les moins de 14 ans jouent à la Salvetat St-Gilles avec Hers Lauragais.

Un repas ouvert à tous est organisé ce même jour à 20 h au stade de Bouque-de-Lens.

Tarif: Adultes 14 € ; enfants -12 ans licenciés au MCS 5 € ; enfants -12 ans non licenciés 8 €. Inscriptions auprès de Christelle 06.11.04.81.84, Roselyne 06.33.87.17.82 ou à la Mairie de Mazères.

Ensuite, nous sommes en vacances mais les moins de 8 ans et les moins de 10 ans ont le tournoi Galau à Balma le samedi 30 avril et les moins de 12 ans ont la finale trophée Bendichou le 1^{er} mai, sur un site qui reste à définir (Colomiers ou Lalande Aucamville).

Exposition Jurassic DINOSAURES

Une exposition itinérante ludique et pédagogique de 300 m² sur les dinosaures vous est proposée :

du lundi 18 avril

jusqu'au dimanche 24 avril 2016
sur l'Esplanade Lacroix (devant le boulodrome couvert).

Cette exposition tout public vous fera découvrir la reproduction fidèle de 11 dinosaures, petits et grands pourront répondre à un dino-quiz.



M.C.S Cyclotourisme

Ouverture de la saison

Pendant cet hiver, en définitive pas très rigoureux, les cyclos du MCS ont pu s'adonner à des activités différentes de celles du cyclotourisme sur route, sans toutefois les exclure complètement. Certains ont donc privilégié la marche à pieds, sur sentier ou en raquettes, d'autres le ski, alpin ou nordique, ou encore le VTT. Une autre partie a préféré goûter au repos, « laissé reposer la machine », agrémenté de quelques réunions et agapes familiales.

La saison va donc redémarrer le dimanche 10 avril prochain, par un parcours très facile, ouvert à toutes et tous. Nous attendons nombreuses et nombreux les Mazériennes et Mazériens voulant découvrir la région dans le détail des petites routes au gré de sorties pouvant toujours s'aménager en fonction des envies et des possibilités des participants.

À très bientôt au rendez-vous, salle du 1^{er} Mai.

A.P.E.A.I

Projet inter-centre : « Création d'un jeu pour Fort APEAI »

Tous les lundis soirs : Le groupe des petits (maternelle) accueillera pour ce projet les enfants de CP, pour un meilleur partage, échange de leur savoir-faire. Ensemble ils réaliseront avec l'aide de Marina un grand jeu pour l'inter site.

Les plus grands (CE1, CE2, CM1, CM2) réaliseront également un grand jeu avec l'aide de Zachary.

Les mardis soirs : Les plus jeunes pourront découvrir la fête de Pâques avec Julie. Ils réaliseront plusieurs décorations pour cette journée spécialement riche en chocolat.

Avec Zachary, ils découvriront des nouveaux sports comme le Kinball, l'Ultimate et le Poulball.

Avec Anaïs, ils découvriront quelques techniques de vidéo. Ils réaliseront un Lipdub sur la musique « cosmo » de Soprano.

Les jeudis soirs : Les maternelles écriront une histoire et l'illustreront avec Marina.

Les plus grands auront le choix entre deux activités :

- Avec Zachary ils dessineront le Comminges. Grâce à des photos prises au préalable, ils réaliseront des collages.
- Avec Anaïs, ils feront les décors en papier

mâché et des marionnettes pour « le petit Prince » la pièce de théâtre de l'école.

Les vendredis soirs : Tous les vendredis soirs les enfants pourront être tous ensemble pour partager un moment de détente, rigolade et amusement autour d'une soirée à thème.

Tous les lundis le flyer de la soirée sera affiché à l'entrée de l'école.

ALSH VACANCES DE PAQUES

Le Centre de Loisirs ouvrira ses portes du 18 au 29 Avril 2016 pour les 7 – 10 ans sur le site de Mazères à l'école primaire.

Les plus petits les 3 – 6 ans seront regroupés sur le site de Mane à l'Ecole Maternelle.

Une navette sera mise en place le matin et le soir pour amener et ramener les petits de Mazères à Mane et de Mane à Mazères.

Le programme est en cours d'élaboration.

Renseignement : APEAI 11 Av. de la Fontaine Salée 31260 Salies du Salat

Tel : 05.61.90.22.59

Mail : apeaijeunesse@gmail.com

Site : www.apeai-jeunesse-31.fr

M.C.S RUGBY

La première phase du championnat est terminée. Place maintenant aux choses sérieuses pour nos rouges et noirs : les phases finales.

Tout d'abord, avec les deux équipes juniors terminant respectivement 1^{er} de la poule 4, devant Argelès et 3^{ème} de la poule 3 ; ils disputeront le barrage d'accès au Championnat de France.

Le samedi 26/03 :

Poule 3 déplacement à Decazeville.

Poule 4 à Cazères (Stade des Capucins) face au RST Alban/Valence/Lacaune.

Quant aux cadets, ils terminent 1^{er} aussi et disputeront les barrages (aller-retour) du Championnat Grand Sud le samedi 2/04.

Bravo à eux pour ce parcours. Nous leur souhaitons bonne chance pour la suite de l'aventure.

Pour nos Séniors, l'équipe Réserve conserve sa 1^{re} place et l'équipe 1 termine 2^{ème}, se qualifiant ainsi pour les 1/4 de finale Pyrénées. Ceux-ci se dérouleront le 09/04 pour l'équipe réserve et le 10/04 pour l'équipe fanion.

1/2 finale le 17/04.

Finale le 24/04.

Beaucoup de suspens, et de joies nous le souhaitons, nous attendent encore...

« Le Rugby c'est l'histoire d'un ballon avec des copains autour et quand il n'y a plus de ballon, il reste les copains. C'est quand même l'essentiel ! »



MAIRIE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; samedi : de 9 h à 12 h. Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr Tél (permanences élus) : 06.78.43.38.94 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 site internet : mairie.mazeres.salat.jimdo.com		
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h samedi : de 9 h à 12 h (<i>uniquement retrait des lettres et colis en instance à retirer au secrétariat de Mairie</i>)		
SYNDICAT INTERCOMMUNAL CASSAGNE MAZERES MARSOULAS	Mairie de Cassagne Ouvert au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h Mercredi 8 h - 12 h en période scolaire Tél : 05.61.87.74.47 ; e-mail : sicama31260@orange.fr		
MEDIATHEQUE	Lundi, mardi, mercredi, et vendredi 15 h - 18 h ; Samedi de 10 h à 12 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
LE PRESBYTERE	Rue Marcel Loubens. Tél : 05.61.97.45.85		
SIVOM	Secrétariat : 05.61.98.49.30		
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CANTON DE SALIES	Aides Ménagères : 05.61.97.85.94 Services de Soins : 05.61.98.49.35 Petite Enfance : 05.62.01.55.53 Relais assistantes maternelles : 05.62.01.55.55		
GENDARMERIE	Salies-du-Salat - Tél : 05.61.90.51.17		
POMPIERS - SAMU	Appel de Secours : 18 Samu : 15		
PERCEPTION	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
CENTRE DES IMPOTS	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00		
E.D.F. – G.D.F.	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31 - Dépannage gaz : 0 800 473 333		
S.M.E.A.	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
DECHETTERIE	Ouverture tous les jours de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H - sauf le Dimanche et les jours fériés (du 1 ^{er} Novembre à fin février fermeture à 17 H) - Tél : 05.61.98.49.32		
SECURITE SOCIALE	CPAM- 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
C.A.F.	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
ASSISTANTE SOCIALE	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80		
M.S.A.	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
SERVICES DE SANTE A MAZERES	Médecin Dr FAURE Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers Kinés BERNARD-GUYOT-DAGADA-LAMY S.C.P. Taxis Mazériens (conventionnés)		05.61.97.48.59 05.61.97.46.08 06.81.68.19.01 05.61.90.33.22 (StMartory) 05.61.90.56.18 (Mazères) 05.61.97.54.27
PHARMACIES DE GARDE	03.04 Ph Plegat Valliere 10.04 Ph Centrale 17.04 Ph Dintilhac 24.04 Ph des Thermes 01.05 Ph Clarous	Aurignac Salies Mazères Salies Mane	05.61.98.90.11 05.61.90.51.24 05.61.97.46.08 05.61.90.56.51 05.61.90.55.50
MEDECINS DE GARDE	La nouvelle organisation de la permanence des soins sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne est entrée en vigueur le 2 janvier 2013. Désormais les patients devront composer le 3966 ou le 15 : • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés		

NOUVELLES DU RPI

Actualités de Mars 2016

Ski

Les Gs, les Cp et les CE1 ont réalisé 3 sorties de ski sur 6. Les petits skieurs en herbe ont pu profiter des joies de la glisse grâce à des conditions météorologiques idéales et une neige fraîche. Pour certains c'était la toute première fois. Ils ont tous fait beaucoup de progrès.

Il faudra maintenant attendre l'année prochaine.



Rencontres des maternelles et des CE1

Depuis la rentrée des vacances de février, les élèves de CE1 font la lecture d'albums aux enfants de la maternelle. Le mercredi 30 mars, les CE1 se sont rendus à la maternelle pour des lectures et les premières plantations du printemps.



La vie d'autrefois

La commémoration de la bataille de Verdun qui aura lieu le 28 mai 2016 au stade est l'occasion pour nos élèves de découvrir comment les gens vivaient. Les CE1 ont choisi d'expliquer aux grands comme aux petits la vie d'autrefois. De nombreux objets ont été prêtés par les parents et les grands-parents.



SORTIE CULTURELLE A TOULOUSE DES CE2 CM1

Le jeudi 17 mars, nous avons passé la journée à Toulouse avec notre maîtresse Juliette, Chantal, Françoise et la maman de Vanessa. Nous sommes partis en bus avec les CM de Marsoulas.

Au programme : visite contée au musée St-Raymond le matin et concert de l'Orchestre National du Capitole l'après-midi. (Idani et Vanessa, CE2)

Nous en avons aussi profité pour faire une petite visite historique du centre de la ville rose : nous avons par exemple visité la basilique St-Sernin.



La classe devant le musée St-Raymond

Moi, j'ai aimé quand la conteuse nous a raconté l'histoire d'Ulysse. J'ai aussi aimé voir et écouter les instruments de l'orchestre. Eléa, CE2

J'ai aimé le musée car on a vu des amphores, statues, coupes, etc qui datent de l'Antiquité. Et l'histoire d'Ulysse m'a plu. Léandro, CM1

J'ai adoré l'histoire d'Ulysse même si je l'ai trouvée longue. Le nombre d'amphores et de sculptures du musée m'a impressionnée ! Loa, CE2

Ce que j'ai préféré, c'est le musée St Raymond parce que j'adore l'histoire. C'était aussi très intéressant de visiter la basilique St-Sernin. Noa, CE2

J'ai aimé la harpe parce qu'elle était grande ! Et aussi les violons parce que leur son me plaît; il y avait plein de violons ! Telma, CE2

J'ai adoré aller à la Halle aux grains et voir les instruments de musique de l'orchestre du Capitole. Maëlie, CE2